



La veille et la sécurisation à domicile	Le soutien à la convivialité	Le soutien à l'autonomie de la personne	L'aide à la participation sociale et citoyenne
<input type="checkbox"/> Figure dans le projet			
<input type="checkbox"/> Figure partiellement dans le projet			
<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet	<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet	<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet	<input type="checkbox"/> Ne figure pas dans le projet

Critères d'évaluation	Sous critères	Coefficient pondérateur (A)	Note de 0 à 4 (B)	Total A x B	Notation par critère
Conformité globale du projet avec le moded'habitat ciblé (76 points)	1. Réalisation d'un diagnostic, d'une analyse ou d'un argumentaire mettant en avant les besoins sur le territoire concerné et les publics ciblés (attente des personnes en matière de logement : localisation, aménagement,...)	3		0	0
	2. Implantation de l'habitat favorisant une dynamique sociale : accessibilité notamment aux transports et commerces de proximité, aux services et à la culture	3		0	
	3. Caractéristiques de l'habitat : nombre, typologie des logements et espace (s) partagé (s), adaptation du bâti aux enjeux du vieillissement et au handicap, accessibilité de la voirie	3		0	
	4. Temps de présence humaine prévu adapté au besoin des personnes ciblées dans le projet	2		0	
	5. Mixité des publics, dimension intergénérationnelle de l'habitat	1		0	
	6. Plan architectural du ou des logements ou tableau des surfaces (adaptés aux besoins individuels des seniors et des personnes en situation de handicap et prenant en compte les besoins ergonomiques de ces publics)	2		0	
	7. Adéquation géographique avec les besoins exprimés par le Conseil départemental	5		0	

Compréhension des enjeux qui entourent l'habitat inclusif, pertinence et qualité globale du projet (52 points)	8. Clarté du dossier, reformulation des enjeux	2		0	0
	9. Adéquation des actions envisagées avec le public ciblé (identification des besoins et des attentes)	3		0	
	10. Instance de gouvernance : fonctionnement, composition, fréquence	2		0	
	11. Instance de sélection des locataires : fonctionnement, composition, critères	2		0	
	12. Qualification des professionnels intervenants	3		0	
	13. Modalités de prise en compte du parcours résidentiel de la personne et résultats attendus	1		0	

Critères d'évaluation	Sous critères	Coefficient pondérateur (A)	Note de 0 à 4 (B)	Total A x B	Notation par critère
Démarche partenariale envisagée avec les acteurs locaux bailleurs, institutionnels, professionnels médico-sociaux, et sanitaires (24 points)	1. Nature et pertinence des partenariats présentés au regard des ressources existantes sur le territoire	3		0	0
	2. Niveau de formalisation à date des partenariats (conventions signées ou lettres d'intention) et des procédures et instances mises en place	1		0	
	3. Mise en commun des prestations d'aide et d'accompagnement (APA et PCH)	1		0	
	4. Communication sur le déploiement du projet	1		0	

Maturité de la réflexion sur le projet global et son modèle économique (48 points)	1. Niveau d'avancement du projet (recherche de foncier, financements obtenus, permis de construire déposés, travaux en cours...)	2		0	0
	2. Calendrier prévisionnel : date envisagée d'ouverture et d'accueil dans l'habitat	2		0	
	3. Réalisme du budget proposé et pérennité du modèle économique proposé, réserve budgétaire liée à l'absence de locataire, liste d'attente de locataire, identification précise des leviers et aides disponibles, ...	3		0	
	4. Prise en compte de la question du reste à charge et du reste à vivre pour le locataire ou futur locataire	3		0	
	5. Évaluation du projet : méthodologie et critères retenus	2		0	

Critères d'évaluation	Sous critères	Coefficient pondérateur (A)	Note de 0 à 4 (B)	Total A x B	Notation par critère
Participation des habitants "potentiels" et de leur entourage et 1ères pistes dégagées concernant l'AVP (20)	1. Diversité des actions collectives proposées : accès à une offre de loisirs, de sport, de citoyenneté, de culture (fréquence, durée, diversité, ...)	2		0	0
	2. Implication des habitants au quotidien, dans le logement et le quartier : recueils des besoins et attentes, participation aux instances locales citoyennes, aux associations de droit commun, ...	3		0	

Proposition de modularité AVP <input type="checkbox"/> 5 000 € / an / habitant : AVP socle <input type="checkbox"/> 6 500 € / an / habitant : AVP intermédiaire

TOTAL	0
-------	---